

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **25**
Annonce No **21-71804**

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Grand Besançon Métropole, 4 rue Gabriel Plançon, 25043, Besançon, F,
Téléphone : (+33) 03 81 87 88 89, Courriel : aline.lamarche@grandbesancon.fr,
Code NUTS : FRC21

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.grandbesancon.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches.grandbesancon.fr>

Ville de Besançon, 2 rue Mégevand, Besançon, F, Courriel :

besancon@besancon.fr, Code NUTS : FRC21, Adresse internet :
<http://www.besancon.fr>

SYBERT, 4 rue Gabriel Plançon, Besançon, F, Courriel : contact@sybert.fr, Code
NUTS : FRC21, Adresse internet : <http://www.sybert.fr>

Syndical Mixte Orchestre Victor Hugo Franche Comté-OVH, 27, rue de la
République, Besançon, F, Courriel : orchestre@ovhfc.com, Code NUTS : FRC21,
Adresse internet : <http://www.ovhfc.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale
applicable relative aux marchés :

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non
restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches.grandbesancon.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches.grandbesancon.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Service d'assurance pour Grand Besançon Métropole, la ville de Besançon, le SYBERT et l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Marché de service d'assurance dans le cadre d'un groupement de commandes avec les entités suivantes : Grand Besançon Métropole, Ville de Besançon, Syndicat Mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets et Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 1 220 300 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Assurance

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Assurance responsabilité GBM

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurance responsabilité Grand Besançon Métropole

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Nature et étendue des garanties / Pondération : 40

Coût :

1. Prix - Tarification / Pondération : 40

2. Modalités et procédure de gestion des dossiers – prestations complémentaires / Pondération : 20

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 325 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assurance

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Assurance atteintes à l'environnement GBM et SYBERT

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurance atteintes à l'environnement Grand Besançon Métropole et SYBERT

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Nature et étendue des garanties / Pondération : 40

Coût :

1. Prix - Tarification / Pondération : 40

2. Modalités et procédure de gestion des dossiers – prestations complémentaires / Pondération : 20

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 150 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assurance

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Assurance auto missions GBM Ville de Besançon et SYBERT

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurance auto missions GBM Ville de Besançon et SYBERT

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Nature et étendue des garanties / Pondération : 40

Coût :

1. Prix - Tarification / Pondération : 40

2. Modalités et procédure de gestion des dossiers – prestations complémentaires / Pondération : 20

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 53 300 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assurance

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Assurance protection juridique agents et élus GBM Ville de Besançon et SYBERT

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurance protection juridique agents et élus GBM Ville de Besançon et SYBERT

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Nature et étendue des garanties / Pondération : 40

Coût :

1. Prix - Tarification / Pondération : 40

2. Modalités et procédure de gestion des dossiers – prestations complémentaires / Pondération : 20

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 10 800 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assurance

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Assurance tous risques instruments de musique GBM et OVHFC

Lot n° : 5

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurance tous risques instruments de musique
GBM et OVHFC

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Nature et étendue des garanties / Pondération : 40

Coût :

1. Prix - Tarification / Pondération : 40

2. Modalités et procédure de gestion des dossiers – prestations
complémentaires / Pondération : 20

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 25 700 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à
participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du
marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations
similaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de
l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assurance

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Assurance tous risques objets d'art Ville de Besançon

Lot n° : 6

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurance tous risques objets d'art Ville de
Besançon

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Nature et étendue des garanties / Pondération : 40

Coût :

1. Prix - Tarification / Pondération : 40

2. Modalités et procédure de gestion des dossiers – prestations complémentaires / Pondération : 20

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 107 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assurance

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Assurance dommages aux biens SYBERT

Lot n° : 7

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurance dommages aux biens SYBERT

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Nature et étendue des garanties / Pondération : 40

Coût :

1. Prix - Tarification / Pondération : 40

2. Modalités et procédure de gestion des dossiers – prestations complémentaires / Pondération : 20

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 485 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assurance

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Assurance responsabilité SYBERT

Lot n° : 8

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurance responsabilité SYBERT

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Nature et étendue des garanties / Pondération : 40

Coût :

1. Prix - Tarification / Pondération : 40

2. Modalités et procédure de gestion des dossiers – prestations complémentaires / Pondération : 20

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 50 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assurance

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Assurance protection juridique personne morale SYBERT

Lot n° : 9

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Assurance protection juridique personne morale SYBERT

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Nature et étendue des garanties / Pondération : 40

Coût :

1. Prix - Tarification / Pondération : 40

2. Modalités et procédure de gestion des dossiers – prestations complémentaires / Pondération : 20

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 13 500 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assurance

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Pour les intermédiaires, courtiers ou agents, le mandat de la compagnie au courtier sur modèle en annexe du règlement de consultation. - Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat. - Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - La liste de références significatives, notamment dans le domaine des acheteurs publics pour chacune des trois dernières années - Si le candidat est intermédiaire de sociétés d'assurances ou de sociétés mutuelles d'assurances, les attestations d'assurances de responsabilité civile professionnelle et de garanties financières telles que définies aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances. - Si le candidat est intermédiaire d'attestation d'inscription à l'ORIAS

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

- Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
- IV.1.5) Information sur la négociation
- IV.1.6) Enchère électronique :
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
5 juillet 2021 - 12:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 5 juillet 2021 - 14:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats devront proposer obligatoirement une offre correspondant à l'offre de base et aux variantes à l'initiative de l'acheteur (pour les lots 1, 6, 7 et 8), objet des différents cahiers des charges sur lesquels ils soumissionnent. Les variantes imposées, au sens de l'article R2151-9 du Code de la commande publique sont définies à l'acte d'engagement et aux conditions particulières des lots 1, 6, 7 et 8. Les candidats devront également formuler obligatoirement une offre pour tous les membres du Groupement du lot concerné. Les variantes libres, au sens de l'article R2151-8 du Code de la commande publique, ne sont pas autorisées. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat), disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (Dume)

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044,
BESANCON CEDEX 3, F, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr, Adresse
internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends, 1 rue du
Préfet Claude Erignac, 54038, Nancy Cedex, F

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : référé
précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. Pour les pouvoirs
adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; -
référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en
contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-Et-Garonne ", qui
peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans
un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur
l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

31 mai 2021